

BURKINA FASO



Unité – Progrès - Justice



NATIONS UNIES
BURKINA FASO



Enquête de perception des populations dans le domaine de la
réconciliation nationale et la consolidation de la paix au
Burkina Faso

**Termes de référence pour le recrutement d'un bureau d'étude
pour la réalisation de l'enquête**



Consolidation de la paix
Réaliser une paix durable

1. Contexte

Les présents termes de références visent à conduire une Enquête de perception des populations dans le domaine de la consolidation de la paix dans six régions du Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso, dans un contexte marqué par des défis de diverses natures.

En effet, depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire persistante. Elle est causée par les attaques des groupes armés non étatiques (GANE) extrémistes¹ qui sévissent dans la sous-région. Initialement localisée dans les régions du Sahel et du Nord, l'insécurité s'est propagée et touche désormais plusieurs régions du pays. Ces attaques des GANE visent sans distinction des cibles militaires et civiles, y compris les élus locaux, les leaders religieux, les marchés et les lieux de culte. En 2020, le Burkina a occupé le 149^{ième} rang sur 163 pays dans le classement *Global Peace Index*², soit une régression de 13 points par rapport 2019. Suivant le « Fragile states Index » du *Fund for Peace*, le pays a obtenu un score de 85,9 en 2020, soit une régression de 2 points par rapport à 2019, le classant ainsi le 37^{ième} pays le plus fragile sur 178³.

Les conséquences directes qui découlent de cette insécurité sont multiples : violations graves des droits humains, pertes en vies humaines, déplacements de populations, dégâts matériels, sentiment de peur généralisé parmi la population, fonctionnement intermittent voire fermeture des services publics (écoles, centres de santé, services administratifs...). Entre décembre 2019 et décembre 2020, le nombre des personnes déplacées internes (PDI) a quasiment doublé, passant de 560 033 à 1 074 993⁴. 40,3% des PDI sont accueillis dans la région du Centre Nord et 32,8% dans le Sahel. A la rentrée scolaire de septembre 2020, 2 398 établissements scolaires n'ont pas réouvert les classes en raison de l'insécurité, 91 formations sanitaires sont fermées et 232 autres fonctionnent à minima. L'augmentation de la population dans les zones d'accueil, en particulier dans les régions du Centre Nord et du Sahel engendre une pression additionnelle sur les faibles ressources existantes, occasionnant ainsi des tensions entre les déplacés et les populations hôtes.

Pour apporter une réponse appropriée aux défis sécuritaires et aux facteurs de fragilité, le Gouvernement a mis en place en 2017 le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF⁵) qui vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population dans les régions du Sahel et du Nord. En raison de la détérioration continue de la situation sécuritaire et de l'expansion de l'insécurité vers d'autres zones du pays, le PUS-BF a été élargi en 2019 et couvre désormais six régions qui sont : le Sahel, le Nord, le Centre-nord, le Centre-est, la Boucle de Mouhoun et l'Est⁶.

2. Le Fonds de Consolidation de la Paix au Burkina Faso

Afin de renforcer la réponse à la crise, le Gouvernement a demandé et obtenu l'éligibilité du pays au Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) en juillet 2018. Sur la base

¹ **Groupes armés extrémistes** : organisations criminelles formellement listées au niveau international ou régional, commettant notamment des attaques, des attentats et des prises d'otages dans le but de contraindre des gouvernements ou des groupes d'individus à adopter leurs positions idéologiques – *Lexique de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent dans l'Espace du G5 Sahel*

² https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/10/GPI_2020_web.pdf

³ <https://fragilestatesindex.org/country-data/>

⁴ CONASUR, Bulletin N°11/2020, Enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso.

⁵ <https://pus-bf.org/>

⁶ Decret n°2019-06794/PRES/PM/MINEFID du 31 juillet 2019 portant adoption de la stratégie d'extension du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso.

des facteurs de fragilité identifiés, les domaines prioritaires d'intervention du PBF en appui au PUS-BF sont : (i) l'amélioration de la confiance entre les populations et l'État, (ii) le renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes et (iii) la gestion pacifique des conflits locaux.

La stratégie d'intervention intègre une approche transfrontalière entre les trois axes, lesquels visent des résultats stratégiques et des produits spécifiques ci-après :

Axes	Résultats stratégiques	Produits
Axe 1 : Construction de la confiance	La confiance entre les populations et l'État est améliorée.	Produit 1.1 : La confiance entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) est renforcée.
		Produit 1.2 : La confiance entre l'Administration locale et la population est renforcée.
		Produit 1.3 : Les populations ont vu leur perception de l'insécurité réduite grâce à un environnement plus sûr.
Axe 2 : Renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes	Les leaders religieux et communautaires, les femmes et les jeunes jouent un rôle positif dans la prévention de l'extrémisme violent, et la résilience sociale des populations au risque de radicalisation est renforcée.	Produit 2.1 : Les associations et organisations de femmes et de jeunes sont impliquées et participent activement dans les mécanismes de prévention de conflits.
		Produit 2.2 : Les populations les plus vulnérables sont appuyées pour renforcer leur résilience socio-économique dans les zones ciblées.
Axe 3 : Gestion pacifique des conflits	La cohésion sociale entre les différentes communautés dans les régions est renforcée et les conflits inter communautaires, y inclus autour de l'accès aux ressources naturelles, sont gérés de façon pacifique.	Produit 3.1 : Des conflits violents dans des zones d'intervention sont réduits.
		Produit 3.2 : La performance des mécanismes formels et informels de prévention et de gestion des conflits est améliorée.
		Produit 3.3 : La cohésion sociale est renforcée.

Depuis 2017, le PBF a financé 15 projets pour un budget total de **26,817 millions de dollar US dont 12 en cours de mise en œuvre** dans 5 régions (Sahel, Nord, Centre Nord, Est et Centre Est).

La gouvernance du portefeuille des projets financés par le PBF est assurée par deux organes : (i) Un Comité Conjoint d'Orientation (CCO) chargé de donner l'orientation stratégique dans la définition et la mise en œuvre des projets, assurant aussi une coordination et la synergie avec d'autres actions du Gouvernement et des partenaires. (ii) Un Comité technique de suivi (CTS) chargé d'assurer la coordination opérationnelle, le suivi et le contrôle qualité de la mise en œuvre des projets financés par le PBF.

La présente étude s'inscrit dans une logique de suivi de l'évolution de la perception des populations sur les questions de consolidation de la paix au Burkina Faso et d'identification des priorités d'interventions suivant les perceptions.

3. Objectif de l'enquête de perception

L'objectif principal de l'étude est de cerner les perceptions des populations sur les différents aspects de la paix et la réconciliation nationale dans les 13 régions du Burkina Faso afin d'alimenter le cadre de résultat du Portefeuille du PBF et d'orienter la mise en œuvre des projets en réponse. Les résultats de l'étude devraient également nourrir la réflexion du Gouvernement sur les orientations à donner à son action dans les domaines de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- Analyser les perceptions des populations depuis la mise en œuvre des projets de consolidation de la paix sur les problématiques de :
 - la sécurité et les menaces (sentiment de sécurité, amélioration de la sécurité depuis 1 an) ;
 - la radicalisation et l'extrémisme violent ;
 - les relations entre la population, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), et l'administration, notamment les institutions de justice ;
 - la confiance envers les différentes composantes des forces de sécurité ;
 - les mécanismes de prévention et de gestion des conflits locaux ;
 - la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ;
 - la participation des femmes et des jeunes dans les instances de décision et de gouvernance locale ;
 - le vivre ensemble et la cohésion sociale entre les populations déplacées et les communautés hôtes ;
 - l'accès et la jouissance des ressources naturelles ;
- Apprécier les perceptions des populations sur l'évolution de l'accès aux services sociaux de base depuis la mise en œuvre du PUS-BF ;
- Apprécier la disponibilité et les attentes des populations en matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

4. Portée de l'étude et mission du cabinet

4.1 Portée géographique de l'étude

L'objet de la prestation est de réaliser une étude de perception sur les domaines de consolidation de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale au Burkina Faso.

L'enquête doit s'intéresser aux perceptions des populations et recueillir aussi les propositions d'amélioration. **Elle couvrira toutes les treize régions du pays. En outre, elle doit être**

représentative au niveau provincial et fournir des résultats désagrégés par sexe, tranche d'âges et par catégorie socioprofessionnelle.

4.2 Mission du prestataire

Les tâches assignées aux prestataires incluront entre autres:

1. Elaborer un rapport de démarrage comprenant : une méthodologie détaillée de l'enquête, les outils de collecte des données et un plan précis de la réalisation de la mission ;
2. Présenter le rapport de démarrage au Comité technique de suivi pour validation ;
3. Collecter les données sur le terrain, les traiter et analyser ;
4. Fournir un rapport provisoire de l'étude ;
5. Présenter le rapport provisoire de l'étude au Comité Technique de Suivi (CTS) pour examen ;
6. Intégrer les commentaires et observations formulés ;
7. Présenter le rapport final au Comité Conjoint d'Orientation (CCO) et/ou toute autre instance recommandée par le Secrétariat ;
8. Elaborer la version finale du rapport de l'étude ;
9. Mettre les données en ligne avec fonction analytique (statistiques et spatiales) ;
10. Les données de cette enquête resteront accessibles à d'autres partenaires qui souhaiteraient reprendre des enquêtes similaires et/ou le porter à l'échelle.

5. Méthodologie de l'étude

L'étude devra collecter des données de bases des indicateurs du cadre de résultats du portefeuille du PBF. En outre, elle déterminera les niveaux actuels de ces indicateurs au moment de l'enquête. L'étude sera réalisée dans les treize régions du Burkina Faso.

Elle combinera les méthodes quantitative et qualitative de collecte des données dans un échantillon représentatif par province.

La méthode d'analyse sera déterminée par le cabinet selon sa pertinence pour le volet quantitatif et l'analyse de contenu pour le volet qualitatif.

Le bureau d'études travaillera sous la supervision technique du secrétariat conjoint PUS-PBF qui lui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de l'étude.

Le bureau d'études assurera le recrutement de son personnel de terrain et la logistique pour réaliser la prestation demandée.

6. Profil du bureau ou cabinet d'étude

L'étude sera réalisée par un bureau d'études ou cabinet légalement installé au Burkina Faso et à jour avec ses obligations administratives et fiscales, ou une association reconnue d'utilité publique et apte à fournir de telles prestations. Le bureau disposera d'une équipe pluridisciplinaire compétente pour la réalisation d'un travail de qualité. L'équipe de bureau d'étude devra être composée au minimum de trois experts : Un expert(e) principal(e) chef d'Equipe, Un(e) expert(e) associé(e) démographe ou statisticien(e) et un(e) expert(e) associé(e) sociologue répondant au profil ci-après et du personnel d'appui pour la collecte :

Un(e) Expert(e) principal(e), Chef(fe) d'équipe.

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en Economie, sociologie, Démographie ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir une expertise avérée en Consolidation de la paix, Gouvernance ou domaines connexes au Burkina Faso ou dans la sous-région du Sahel ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation de projets et programmes ;
- Avoir une expérience avérée en matière de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Avoir une excellente capacité de synthèse et rédaction en français ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et Powerpoint), des logiciels de collecte, de traitement et d'analyse des données (KoboCollect, Survey CTO, STATA, SPSS, etc.).

Un(e) Expert(e) associé(e) démographe ou statisticien

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+4 en Démographie ou Statistique ;
- Avoir une expérience avérée en matière de sondage, de traitement et d'analyse de données ;
- Avoir réalisé au moins trois études ou enquêtes similaires au Burkina Faso ou dans la sous-région sahélienne ;
- Très bonne maîtrise de la programmation des outils de collecte électronique des données comme ODK, KoboCollect, Cspiro mobile, Survey Solution, Survey CTO, etc.
- Très bonne maîtrise d'au moins un logiciel de cartographie (ArcGis, QGIS, etc.)
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français.

Un(e) Expert(e) associé(e) socio anthropologue

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+4 au moins en sociologie, anthropologie ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir réalisé au moins trois études ou enquêtes similaires au Burkina Faso ou dans la sous-région sahélienne ;
- Très bonne maîtrise de l'analyse et interprétation des données qualitatives ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français.

Tous les membres de l'équipe du cabinet qui sera retenu devront suivre le cours sur la protection contre l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel (PSEA). A la signature du contrat, les certificats devront être présentés.

7. Produits livrables

Les livrables attendus du bureau d'études au cours de la réalisation de l'étude sont :

7.1 Rapport de démarrage

Le bureau d'études présentera un rapport de démarrage comprenant la méthodologie détaillée de l'étude, les outils de collecte des données et un chronogramme. Le rapport de démarrage sera présenté au Comité Technique de Suivi (CTS) des projets PBF pour validation.

7.2 Rapport d'étape

Le rapport d'étape est une mise à jour du processus de la réalisation de l'étude au début et à la fin de la collecte des données et comprendra le niveau de couverture de l'échantillon de l'étude des données brutes collectées et le bilan de déroulement des travaux de terrain.

7.3 Le rapport provisoire de l'étude et données en ligne

Après l'analyse des données quantitatives et qualitatives, un rapport provisoire sera élaboré et présenté au CTS. Les bases des données brutes et nettoyées seront mises à la disposition du Secrétariat PUS PBF, ainsi que la syntaxe des programmes de traitement et d'analyse des données. Les données en ligne avec des fonctions d'analyse et de représentation graphiques et spatiales ;

8. Le rapport final de l'étude

Après la présentation du rapport provisoire, le bureau d'études sera emmené à prendre en compte les éventuels amendements et observations issus de l'atelier de validation et produire le rapport final à transmettre au Secrétariat PBF.

Le rapport final doit être de haute qualité rédactionnelle et analytique produit en trois (03) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (clé USB) et présenté au CCO pour validation.

Les données nettoyées finales reflétant le rapport final, contenant tous les indicateurs estimés ainsi qu'un codebook des variables et une matrice de calcul des indicateurs.

Présenter les données en ligne accessibles pour diverses analyses statistiques et spatiales (carte interactive) ;

Les données collectées restent la propriété exclusive du commanditaire de l'étude.

9. Durée de la consultation

La durée d'exécution de l'étude est de **cinquante (50) jours** à compter de la date de signature du contrat.

10. Dossier de candidature et présentation de l'offre

Les dossiers de candidature des bureaux d'études intéressés devront être composés d'une offre technique et une offre financière séparées.

L'offre technique doit comprendre :

- Une lettre de candidature exprimant l'intérêt du bureau d'étude et ses capacités à réaliser cette étude, adressée à Monsieur le Représentant Résident de UNFPA à Ouagadougou ;
- Une brève présentation de l'expérience du bureau d'étude dans le domaine de la mission ;
- Une note de compréhension des présents termes de référence ;
- La méthodologie détaillée pour la réalisation de l'étude ;
- Un chronogramme détaillé de réalisation de l'étude ;

- Les CV à jour de l'expert principal et des experts associés ;
- Au moins deux rapports d'études similaires réalisées par le Bureau.

L'offre financière doit comprendre :

- La lettre de soumission de proposition financière ;
- Le budget estimatif détaillé de l'étude.

L'offre financière doit prendre en compte tous les moyens requis pour assurer la mission demandée, y compris la logistique.

L'évaluation des soumissionnaires sera faite sur la base de leurs offres techniques et financières. L'évaluation des offres se déroule en deux temps : (i) l'évaluation des propositions techniques et (ii) comparaison des propositions financières.

L'évaluation des offres techniques est achevée avant la comparaison des propositions financières.

La proposition technique est évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence. Des points sont attribués conformément au tableau de critères de notation (ci-dessous). Les candidatures ayant obtenu une note technique de 70 points sont qualifiées pour l'étape d'évaluation financière. Cette note technique est pondérée à 70%.

Dans un deuxième temps de l'évaluation, les offres financières seront comparées.

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière le moins disant) / Offre financière de A] x 30

Le contrat est attribué aux Bureau ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Offre technique :

Critères de notation technique	Scores maximum
EXPERIENCE DU CABINET ET METHODOLOGIE	65
Compréhension des TDR, analyse critique et propositions	5
Méthodologie proposée : <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de la démarche méthodologique ; • Adéquation de la démarche méthodologique aux objectifs de l'étude; • Adéquation des moyens (nombre d'enquêteurs, équipements, etc) ; • Système de contrôle qualité. 	30
Preuve que le cabinet a réalisé au moins deux études / enquêtes similaires	20
Pertinence du plan de mise en œuvre et de gestion de la mission (organisation, chronogramme).	10
Expert Principal, chef de mission (1) :	20
Diplôme Bac+5 (éliminatoire)	05
Expérience de 7 ans minimum	05
Expérience spécifique dans les enquêtes similaires	10

Experts Associés (2) :	15
Diplôme Bac+4	05
Expérience professionnelle de 5 ans minimum	05
Expérience spécifique dans les enquêtes similaires	5
TOTAL	100

Annexes

Annexe 1 : Cadre des résultats du portefeuille

Axe (Eligibilité)	Résultat stratégique	Produit	Indicateurs
Axe 1 : Construction de la confiance	La confiance entre les populations et l'État est améliorée.	Produit 1.1 : La confiance entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) est renforcée.	% de la population qui sont satisfaits/ont confiance dans la performance des FDS <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>
		Produit 1.2 : La confiance entre l'Administration locale et la population est renforcée.	% de la population qui sont satisfaits/ont confiance dans la performance des administrations locales <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>
			% de la population qui estime que la corruption a diminué <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>
Produit 1.3 : Les populations ont vu leur perception de l'insécurité réduite grâce à un environnement plus sûr.	% de la population qui ont une bonne appréciation de l'évolution de la situation sécuritaire <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>		
Axe 2 : Renforcement de la résilience sociale et la participation active des femmes et des jeunes	Les leaders religieux et communautaires, les femmes et les jeunes jouent un rôle positif dans la prévention de l'extrémisme violent, et la résilience sociale des populations au risque de radicalisation est renforcée.	Produit 2.1 : Les associations et organisations de femmes et de jeunes sont impliquées et participent activement dans les mécanismes de prévention de conflits.	% des femmes et jeunes (membres d'associations) satisfaits par rapport à leur inclusion dans des mécanismes communautaires de gestion des conflits <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>
		Produit 2.2 : Les populations les plus vulnérables sont appuyées pour renforcer leur résilience socio-économique dans les zones ciblées.	# d'enfants et de jeunes à risque qui ont eu accès à un programme d'éducation ou de formation professionnelle <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i> # de personnes vulnérables ayant amélioré leurs moyens d'existence <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>
Axe 3 : Gestion pacifique des conflits	La cohésion sociale entre les différentes communautés dans les régions est renforcée et les conflits inter communautaires, y inclut ceux autour de l'accès aux ressources naturelles, sont gérés de façon pacifique.	Produit 3.1 : Des conflits violents dans des zones d'intervention sont réduits.	# de conflits violents <i>(n'inclut pas des attaques armées)</i> <i>(désagrégé par région et par nature de conflits (lié transhumance, inter- et intra-communautaire))</i>
		Produit 3.2 : La performance des mécanismes formels et informels de prévention et de gestion des conflits est améliorée.	# de mécanismes de prévention et de gestion des conflits fonctionnels <i>(désagrégé par région et par type de mécanisme [formel, informel, lié à la transhumance])</i>
			% de la population qui sont satisfaits/ont de la performance des mécanismes de prévention et de gestion des conflits <i>(désagrégé par région, par sexe et âge)</i>
Produit 3.3 : La cohésion sociale est renforcée.	% de la population qui ont une bonne appréciation de l'évolution de la cohésion sociale. <i>(désagrégé par région, par sexe, par âge et par communauté ?)</i>		

Annexe 2 : Liste des zones d'intervention des projets PBF

Num	Régions d'intervention	Provinces d'intervention	Communes d'intervention	Num	Régions d'intervention	Provinces d'intervention	Communes d'intervention
1	CENTRE	OUAGAGOUGOU	OUAGAGOUGOU	33	NORD	LOROUM	TITAO
2	CENTRE-EST	KOULPELOGO	SANGHA	34	NORD	YATENGA	KAIN
3	CENTRE-EST	KOULPELOGO	SOUDOUGUI	35	NORD	YATENGA	OUAHIGOUYA
4	CENTRE-EST	KOULPELOGO	YARGATENGA	36	NORD	YATENGA	THIOU
5	CENTRE-NORD	BAM	BOURZANGA	37	SAHEL	LOUDALAN	DEOU
6	CENTRE-NORD	BAM	KONGOUSSI	38	SAHEL	LOUDALAN	GOROM-GOROM
7	CENTRE-NORD	BAM	SABCE	39	SAHEL	LOUDALAN	MARKOYE
8	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	TOUGOURI	40	SAHEL	LOUDALAN	OURSIS
9	CENTRE-NORD	SANMATENGA	BARSALOGHO	41	SAHEL	LOUDALAN	TINAKOF
10	CENTRE-NORD	SANMATENGA	BOUSSOUMA	42	SAHEL	LOUDALAN	TIN-AKOFF
11	CENTRE-NORD	SANMATENGA	KAYA	43	SAHEL	SENO	BANI
12	EST	GNAGNA	BILANGA	44	SAHEL	SENO	DORI
13	EST	GNAGNA	BOGANDE	45	SAHEL	SENO	FALAGOUNTOU
14	EST	GNAGNA	COALLA	46	SAHEL	SENO	GORGADJI
15	EST	GNAGNA	LIPTOUGOU	47	SAHEL	SENO	SEMPELGA
16	EST	GNAGNA	MANI	48	SAHEL	SENO	SEYTENGA
17	EST	GNAGNA	PIELA	49	SAHEL	SOUM	ARBINDA
18	EST	GNAGNA	THION	50	SAHEL	SOUM	BARABOULE
19	EST	GOURMA	DIABO	51	SAHEL	SOUM	BELEHEDE
20	EST	GOURMA	DIAPANGO	52	SAHEL	SOUM	DIGUEL
21	EST	GOURMA	FADA N'GOURMA	53	SAHEL	SOUM	DJIBO
22	EST	GOURMA	MATIACOALITIBGA	54	SAHEL	SOUM	KELBO
23	EST	GOURMA	TIBGA	55	SAHEL	SOUM	KOUTOUGOU
24	EST	GOURMA	YAMBA	56	SAHEL	SOUM	POBE-MENGAHO
25	EST	KOMPIENGA	KOMPIENGA	57	SAHEL	SOUM	TONGOMAEL
26	EST	KOMPIENGA	MADJOUARI	58	SAHEL	YAGHA	BOUNDORE
27	EST	KOMPIENGA	PAMA	59	SAHEL	YAGHA	MANSILA
28	EST	TAPOA	DIAPAGA	60	SAHEL	YAGHA	SEBA
29	EST	TAPOA	KANTCHARI	61	SAHEL	YAGHA	SEBBA
30	NORD	LOROUM	BANH	62	SAHEL	YAGHA	SOLHAN
31	NORD	LOROUM	OUENTIGUI	63	SAHEL	YAGHA	TANKOUGOUNADJI
32	NORD	LOROUM	SOLLE	64	SAHEL	YAGHA	TITABE

